

INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE DE DOCTORAT

Vous devez être titulaire d'un diplôme national Master ou d'un diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant votre aptitude à la recherche, conformément à l'article 14, alinéa 2, de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale.

Si cette condition n'est pas remplie, vous pouvez bénéficier d'une dérogation accordée par le Président de l'Université. (Reportez vous à la procédure « inscription avec dérogation master »).

La durée recommandée pour la préparation du doctorat est de 3 années. A partir de la 4^{ème} année, une autorisation d'inscription supplémentaire peut être accordée à titre dérogatoire par le Président de l'Université.

Après avoir arrêté le choix de votre thème de recherche, de votre laboratoire d'accueil et de votre directeur de thèse, il convient de vous inscrire.

Votre inscription administrative doit impérativement être réalisée avant le 15 décembre

- 1) Vous devez au préalable vous connecter sur le site de votre école doctorale et vous créer un compte ADUM.(inscription en thèse). Lorsque votre compte sera créé, il sera possible d'imprimer les documents relatifs à votre inscription.
- 2) **Sur ces documents il est nécessaire de recueillir la signature et l'avis de votre directeur de thèse et de laboratoire.**
- 3) Joignez aux imprimés toutes les pièces nécessaires à votre inscription.
- 4) Déposez votre dossier complet au secrétariat de votre école doctorale. Pour les doctorants situés sur le site messin, il est possible de déposer le dossier au bureau de la vie doctorale qui se chargera de le transmettre à l'école doctorale.
- 5) **Vous serez prévenu par les services de scolarité de votre autorisation à vous inscrire.**
- 6) **Seulement après cette autorisation**, prenez un rendez-vous auprès du service pour l'inscription définitive.
- 7) Lors l'inscription vous vous acquitterez des droits d'inscription. N'oubliez pas de fournir toutes les pièces nécessaires à votre dossier

NB : La Charte des thèses est signée uniquement lors de l'inscription en 1^{ère} année pour l'ensemble du cycle de doctorat

N'oubliez pas que la couverture sociale est obligatoire.

Pour les étudiants de l'UE :

Si vous avez < 28 ans : vous bénéficiez de la sécurité sociale étudiante.

Si vous avez > 28 ans ou 28 ans au 1 octobre : vous devez vous assurer auprès de la CPAM (ou assurance privée). Rq : report possible de plusieurs années si vous avez commencé votre doctorat avant vos 28 ans.

Pour les étudiants étrangers venant de l'UE, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) doit être demandée dans le pays d'origine pour donner droit à la sécurité sociale en France et présentée.

Pour les étudiants hors UE :

Si vous avez < 28 ans : vous bénéficiez de la sécurité sociale étudiante.

Si vous avez > 28 ans ou 28 au 1 octobre : vous devez vous assurer auprès de la CPAM (ou assurance privée). Rq : report possible de plusieurs années si vous avez commencé votre doctorat avant vos 28 ans.

Vous devez avoir un titre de séjour valable.

Pour les étudiants de l'UE :

La présentation de votre carte d'identité ou du passeport suffit.

Pour les étudiants hors UE :

Vous devez faire les démarches nécessaires pour obtenir un titre de séjour.

Liste des pièces à joindre pour l'inscription en 1^{ère} année en doctorat :

Pour le feuillet scientifique (pour l'envoi à l'école doctorale) :

- **Un curriculum vitae**, avec **photo d'identité**, mentionnant notamment votre cursus universitaire année par année, vos différents stages, vos activités professionnelles éventuelles passées et actuelles, ainsi que votre degré de maîtrise des langues, y compris le français si ce n'est pas votre langue maternelle.
- Si vous êtes titulaire de diplômes français :
pour une première inscription à l'Université de Lorraine : **copie des relevés de notes et des diplômes depuis le baccalauréat au Master 2 inclus** (originaux à présenter le jour de l'inscription)
si vous étiez étudiant à l'Université de Lorraine, joindre uniquement une **copie de votre diplôme et des relevés de notes de Master 2** (originaux à présenter le jour de l'inscription).

Si vous êtes titulaire d'un ou de plusieurs diplômes étrangers :

copie des diplômes et des relevés de notes depuis le baccalauréat ou équivalent, traduits par un traducteur assermenté (originaux et traductions à présenter le jour de l'inscription)
si votre dernier diplôme d'un niveau bac+5 a été obtenu à l'étranger, vous devez compléter **l'imprimé « demande de dérogation »** (en pièce jointe ci-après) et le joindre au feuillet scientifique dûment signé, accompagné des pièces justificatives demandées au bas de l'imprimé : un curriculum vitae, un résumé du travail de recherche antérieur et du projet de thèse, la liste des publications éventuelles. Si cette demande de dérogation vous a déjà été accordée, veuillez en joindre une copie.

- **Sujet de recherche détaillé** (2 pages maxi) daté et signé par le Directeur de thèse
- **Justificatif de ressources financières ou contrat de travail**. Si CDI, joindre également les 3 derniers bulletins de salaire
- **Charte des thèses** dûment signée par tous (en pièce jointe ci-après) en autant d'exemplaires que de signataires
- Si doctorat en cotutelle, **copie de la convention de cotutelle** internationale de thèse

Pour l'inscription administrative au bureau des études doctorale

- Carte d'identité + 1 copie
- 1 photo d'identité récente
- Attestation responsabilité civile - vie privée pour l'année en cours
- Si vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à l'Université de Lorraine, copie de l'attestation de la carte vitale
- Si vous n'êtes pas affilié au régime sécurité sociale étudiant, justificatif du régime de sécurité sociale
- Si vous venez d'une autre université, justificatif de la demande de transfert du dossier étudiant de l'université d'origine
- Si vous êtes né(e) à l'étranger une copie du passeport et du titre de séjour ou du récépissé en cours de validité (original devra être présenté)
- Paiement de votre inscription : par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UL. Montant à payer pour Doctorat, HDR ou DU Post-Doc pour 2013/2014 :
 - - soit 403,10 €(+ 211€de sécurité sociale)
 - - soit Etranger boursier du gouvernement français (CROUS) : frais de médecine préventive (5,10€; + sécurité sociale)

Vos contacts :

Les écoles doctorales :

Ecole Doctorale BioSE – Faculté des Sciences et Technologies, bd des Aiguillettes – 54506 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
Tél. +33 (0)3.83.68.41.91 - Mail : helene.primerano@univ-lorraine.fr

Ecole Doctorale EMMA – Site Brabois, 2 av. de la Forêt de Haye – 54501 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
Tél. +33 (0)3.83.59.60.93 - Mail : christine.sartori@univ-lorraine.fr

Ecole doctorales Fernand Braudel - UFR Sciences Humaines et Sociales. Ile du Saulcy 570045 Metz
Tel : 03.87.54.75.85 – Mail : aude.meziani@univ-lorraine.fr

Ecole Doctorale IAEM – Faculté des Sciences et Technologies, bd des Aiguillettes – 54506 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
Tél. +33 (0)3.83.68.42.16 - Mail : diriaem@univ-lorraine.fr

Ecole Doctorale RP2E – Site Brabois, 2 av. de la Forêt de Haye – 54501 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
Tél. +33 (0)3.83.59.60.95 - Mail : secretariat.rp2e@univ-lorraine.fr

Ecole Doctorale SESAMES – Faculté des Sciences et Technologies, M. Xavier ASSFELD - UMR 7565 SRSMC, bd des Aiguillettes – BP 70239 – 54506 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex – Tél. +33 (0)3.83.68.43.82 - Mail : xavier.assfeld@univ-lorraine.fr

Ecole Doctorale SJPEG - 13, Place Carnot C.O n°70023 F-54035 Nancy cedex
Tel : 03.54.50.44.22 – Mail : ed-sjpeg-contact@univ-lorraine.fr

Ecole doctorale Stanislas - 91 Avenue de la libération - 54 001 Nancy Cedex
Tel : 03.54.50.42.02 – Mail : veronique.losseroy@univ-lorraine.fr